

(A)

(N^o 186.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 1^{er} MAI 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jean-Arnold Rehsen, maréchal-des-logis au 1^{er} régiment de chasseurs à cheval.

(Voir le N^o 110 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Rehsen est né à Neuss (Prusse), le 17 janvier 1812. Il a satisfait aux lois sur la milice dans sa patrie. Ayant quitté honorablement le service militaire prussien, il fut admis comme brigadier au 1^{er} régiment des chasseurs à cheval belge, le 1^{er} juin 1841, en vertu d'une décision ministérielle; le 26 juillet 1845, il y a été nommé maréchal-des-logis.

Ses chefs ainsi que les autorités consultées le présentent comme digne de la faveur qu'il sollicite.

La Chambre des Représentants, dans sa séance du 26 février 1848, a pris sa demande en considération, à la majorité de 35 suffrages contre 26.

J. VAN SCHOOR, Rapporteur.